

Signes conventionnels

Complément à la topographie - Point	Infrastructures - Ligne
Bâtiment	Vieilles fondes
Bâtiment en construction	Ligne de transport d'énergie
Éléments de route	Autres
Maison mobile	Courbes de niveau - Ligne
Centre de ski alpin	Courbes mâtresses
Centre de camping	Courbes interrompues
Hydrobase	Cadastre - Ligne de cadastre
Mise à l'échelle	Cadastre - Ligne de rang
Bâtisseur à bois	Cadastre - Ligne de lot
Route - Point	Échelle
Route - Ligne	Habillage - Ligne
Point	Té des coordonnées MTM
Hydrographie - Ligne	Hydrographie - Surface
Réseau hydrographique	Réseau hydrographique
Milieu humide	Complément au Réseau hydrographique
Réseau routier - Ligne	Réseau routier - Point
Réseau routier	Autosoutes
Complément au Réseau routier	

Légende des possibilités agricoles des sols

CLASSES
La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions.

Le classement repose sur les postulats suivants:
Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de la machinerie moderne.
Le terrain qui nécessite des améliorations (y compris le drainage), que l'exploitant peut améliorer lui-même, est classé selon les limitations ou les risques que son utilisation pourrait entraîner après ces améliorations.
Le terrain qui nécessite des améliorations dépasse les capacités de l'exploitant en ce qui concerne les limitations actuelles.
On ne tient pas compte de la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emploi ou de l'étendue des exploitations, du mode de financement, des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni des dommages que des tempêtes pourraient causer aux récoltes.
Le classement ne tient pas compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, la culture de petits fruits et de plants d'ornement, la récréation et la chasse.
Les classes sont fondées sur l'intensité plutôt que sur le genre des limitations imposées dans l'utilisation des sols pour des fins agricoles.
Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.
Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés, ils retiennent bien l'eau et l'azote naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Le travail de culture et d'entretien est facile. Une bonne gestion permet d'obtenir une productivité élevée à un coût modéré élevé pour un choix étendu de grandes cultures.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS OU UN RESTREINTEMENT QUELQUE PEU LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.
Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variant de modérément élevée à élevée pour un choix limité de grandes cultures.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES OU UN RESTREINTEMENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.
Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps de séchage des récoltes, difficulté de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité possible de modérément élevée pour un choix limité de grandes cultures.

CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS OU UN RESTREINTEMENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.
Les limitations dans cette classe se font sentir dans une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'évacuation des récoltes, préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas adaptés pour une culture spécialisée.

CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENTENT QU'À LA PRODUCTION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.
Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production continue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi de machines agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le drainage, l'ensemencement et la fertilisation, l'entretien et l'aménagement de l'eau.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.
Ces sols fonctionnent au mieux de façon à produire certaines espèces vivaces, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à l'emploi de ces machines, ou que le sol ne se prête pas convenablement aux travaux d'amélioration, soit encore parce que la période de croissance est très courte.

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES.
Ces sols ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à aucune des productions agricoles.

SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)

SOLS CLASSES
À l'exception de la classe 1, les classes sont subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces sous-classes sont les suivantes:

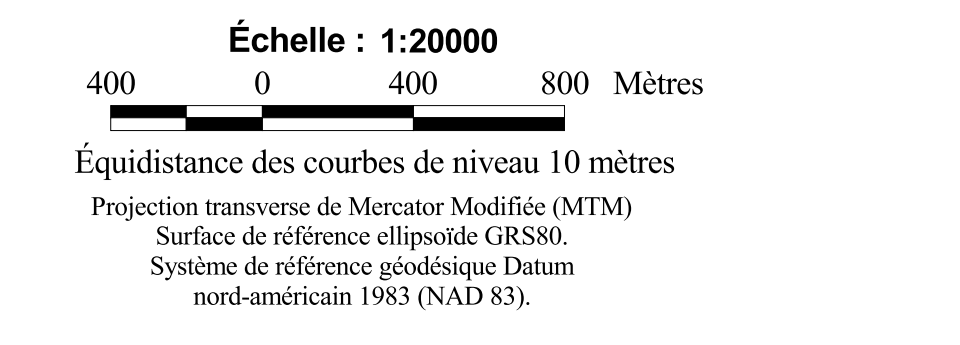
- C: Climat désavantageux - La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou la mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- D: Mauvaise structure, perméabilité retentive, ou les deux à la fois - Les sols sont difficiles à travailler, ils absorbent l'eau lentement, ou la profondeur de la couche d'entretien est limitée.
- E: Dommages par l'érosion - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- F: Fertilité - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, la faible capacité d'échange, de fortes teneurs en carbonate de calcium ou la présence de composés toxiques.
- I: Inondation - Les crues des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- M: Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par des caractéristiques physico-chimiques du sol, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne pas confondre avec la salinité due au climat).
- N: Salinité - La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.
- P: Pierres - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.
- R: Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- S: Limitations du sol - Présence de deux des sous-classes D, J, M et N au-dessus.
- T: Relief défavorable - La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- W: Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de causes autres que l'inondation, soit, mauvais drainage, plan d'eau élevé, irrigation et ruissellement d'eau provenant d'autres voisinages.
- X: Limitations graves mais cumulatives - Sols classés l'objet d'une limitation modérée, causée par l'effet cumulatif de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour modifier le classement. (Ces sous-classes comprennent toutes sortes de sols qui ne sont pas immédiatement inférieures à la meilleure classe dans sous-région climatique).

SYMBOLIS
Les gros chiffres indiquent les classes de possibilités.
Les petits chiffres placés à la droite d'un numéro de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.
Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

EXEMPLES:
4 T P Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la perméabilité.
2 1/2 4 D Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due à la perméabilité, dont 1/2 est occupée par le terrain dans la proportion de 1/2.

N.B. La lettre utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole. Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée première.

Topographie : Service de la cartographie,
Ministère des Ressources Naturelles du Québec.
Possibilités d'utilisation agricole:
Documents originaux : Inventaire des Terres du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969
Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.
Cette carte a été réalisée à l'aide du logiciel GISMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informatiques du MAPAQ.



irda Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition :
Géomatique-Cartographie, IRDA
2700 rue Émile
Québec, P.Q.
G1P 3W8
Tél.: 418-643-2380
www.irda.qc.ca